



SARL 2B INVEST

Holding

10 AVENUE JEAN-ALBERT TANGUY

44400 REZE

Siret : 84940271400018

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DocuSigned by:

BRISSON Benjamin

7AE74B8057A5421...

Compte de Résultat

	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	210 500	209 000
Chiffre d'affaires net	210 500	209 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		2
Total I	210 500	209 002
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	16 353	14 474
Impôts, taxes et versements assimilés	674	518
Salaires et traitements	182 266	169 484
Charges sociales	21 805	13 165
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	221 097	197 641
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 597	11 361
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	103 462	58 349
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	103 462	58 349
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	69	218
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	69	218
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	103 393	58 131
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	92 796	69 492

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		29
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-29
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	313 962	267 351
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	221 166	197 888
BENEFICE OU PERTE	92 796	69 463
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	103 462	58 349
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		142



SARL 2B INVEST

Holding

10 AVENUE JEAN-ALBERT TANGUY

44400 REZE

Siret : 84940271400018

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DocuSigned by:

BRISSON Benjamin

7AE74B8057A5421...

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	592 500		592 500	592 500
Créances rattachées aux participations	100 017		100 017	24 820
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	692 517		692 517	617 320
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	138 600		138 600	126 000
Autres créances	119		119	13
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	119 026		119 026	152 562
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	257 745		257 745	278 576
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	950 262		950 262	895 896
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	512 300	512 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 230	51 230
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	117 601	99 368
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	92 796	69 463
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	773 927	732 361
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	94 522	101 108
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743	80
Dettes fiscales et sociales	81 070	62 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	176 335	163 535
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	950 262	895 896
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	176 335	163 535
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

2B INVEST
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 512 300 euros
Siège social : 10 avenue Jean-Albert Tanguy
44400 REZE
849 402 714 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice social
ouvert le 1^{er} septembre 2022 et clos le 31 août 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à **92 795,51 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	92 795,51 euros
La somme de	51 230,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	
Soit 1 euro par part sociale	
Le solde, soit la somme de	41 565,51 euros
Affecté en totalité au compte " <i>Autres Réserves</i> "	
Dont le solde créditeur s'élève ainsi à 159 166,49 euros .	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élève à **722 696,59 euros**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 230 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique prend acte qu'il a été rappelé que :

- les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire de l'impôt sur le revenu, conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire de 12,8%, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé à l'Associé Unique que, conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire et les prélèvements sociaux sont reversés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des distributions, lorsque l'établissement payeur est situé en France.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte, ci-après du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, du montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40%	Revenu non éligible à l'abattement de 40%
31/08/2022	51 230 €	51 230 €	-
31/08/2021	51 230 €	51 230 €	-
31/08/2020	31 230 €	31 230 €	-

Le présent acte et ses annexes sont signés par chacune des Parties au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément à l'article 1367 du code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du code civil, le présent acte est établi en un seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée à chacune des Parties directement par DocuSign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises susvisées.

Les Parties s'engagent à prendre toutes mesures adaptées pour garantir que la signature électronique avancée du présent acte ne puisse être apposée que par leur représentant légal respectif ou par toute personne dûment habilitée à cet effet en vertu d'un pouvoir.

Les Parties reconnaissent qu'elles procèdent à la signature électronique avancée du présent acte en toute connaissance de cause de la technologie mise en œuvre et des modalités de celle-ci, et renoncent en conséquence à mettre en cause, dans le cadre de toute réclamation et/ou action en justice, la fiabilité de ladite solution de signature électronique avancée et/ou la manifestation de leur volonté de contracter le présent acte à ce titre.

Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
BRISSON Benjamin
7AE74B8057A5421...